

nature enfin pour qu'il ait ma nature. O Dieu ! Enfant ! Dieu, mon Enfant ! Dieu né de Dieu avant le temps, et né de moi, il n'y a pas une heure !

III

Reliques Insignes

Le Saint-Suaire—Les autres Saints Suaires

LE SAINT SUAIRE DE BESANÇON

Cette précieuse Relique fut gardée dans la Cathédrale de Saint-Etienne jusqu'au temps où, par ordre de Louis XIV, Vauban fit démolir l'église pour construire la citadelle. Alors le Saint-Suaire fut solennellement rapporté à Saint-Jean, et déposé près de la tour du clocher, dans un cabinet voûté disposé pour recevoir ce vénérable dépôt (1674). En 1729, le Chapitre s'aperçut que cette tour menaçait ruine, et le 2 février, après la messe canoniale, on retira la sainte Relique du lieu où elle était gardée. Les chanoines étaient à peine sortis de l'église que la tour s'écroula avec un horrible fracas, et s'effondra dans sa chute sur le portail et une partie de la voûte. Le vicaire général Hugon, qui se trouvait seul à l'église, fut transporté plusieurs pas par la violence de la pression exercée sur l'air. Par une protection sensible de la Providence, personne ne périt dans cet accident, et la main de Dieu parut avoir veillé d'une manière toute particulière à la conservation du Saint-Suaire. Grâce à la médiation du Cardinal de Fleury, premier ministre de Louis XV, la munificence royale vint bientôt au secours de